

16

Hiver 2007

Actualités de l'IMV

Inauguration de l'exposition *Confessions genevoises*

C'est le samedi 1^{er} décembre qu'a eu lieu, en présence du maire de Genève, l'inauguration de l'exposition intitulée *Confessions genevoises : de Jean-Jacques Rousseau à Georges Haldas*. M. Mugny a rappelé le lien particulier qui unissait Georges Haldas à Genève, lien comparable à celui qu'ont entretenu, avec notre ville, des écrivains aussi différents qu'Amiel, Rousseau ou Pierre Girard. Il semble en fait que Genève féconde, depuis deux cents ans, un certain type d'écriture autobiographique. Les visiteurs peuvent aujourd'hui admirer les « carnets » de Georges Haldas ainsi que plusieurs manuscrits de Rousseau, et découvrir, grâce au montage réalisé par André et Dominique Perret, quelques-unes des faces cachées de la Genève littéraire de ces deux cents dernières années. Rappelons que l'exposition est ouverte jusqu'au 29 février, tous les jours ouvrables, de 14 à 17 heures.

Georges Haldas au musée Voltaire

L'inauguration de l'exposition *Confessions genevoises* a été précédée d'une table ronde qui réunissait, outre le conservateur de l'Institut Voltaire, Georges Haldas et Vladimir Dimitrijevic, directeur des éditions L'Âge d'Homme. Georges Haldas, au cours d'un long échange avec le public, a développé l'idée selon laquelle le temps pouvait se concentrer sur ce qu'il a déjà appelé les « minutes heureuses », intimement liées à « l'état de poésie ». Vladimir Dimitrijevic était quant à lui partagé entre un sentiment de tristesse et la satisfaction de pouvoir annoncer une bonne nouvelle : tristesse face à la situation désastreuse dans laquelle sont plongées les lettres françaises, satisfaction de pouvoir annoncer la sortie des *Lettres écrites de la Montagne* de Rousseau, aujourd'hui disponibles dans la collection « Poche » aux éditions L'Âge d'Homme, avec une introduction suggestive d'Alfred Dufour.

Une représentation de *La Mort de César*

La compagnie FOR, dirigée par Hervé Loichemol, a proposé dans la galerie des Délices, le vendredi 19 octobre à 20 heures, une lecture spectacle de *La Mort de César* de Voltaire. Ce n'était là une surprise pour personne, chacun se souvenant de la lecture fascinante qu'Hervé Loichemol avait proposée de *Mahomet*, au théâtre de Carouge, voici deux ans. La soirée consacrée à *La Mort de César* était d'autant plus intéressante qu'elle mettait en parallèle les deux « fins » de la tragédie, à savoir celle qui, dans la version « voltairienne », confirme le succès de la harangue d'Antoine et celle, réécrite sous la Révolution par le citoyen Gohier, qui fait au contraire triompher l'élan républicain de Brutus. Cette lecture, proposée la même semaine au château de Vizille et à Saint-Genis Pouilly, a attiré un public enthousiaste.

Présentation des *Sens des Lumières*

Tel est le titre de l'ouvrage dirigé par Michel Porret et récemment publié aux éditions Georg, dans la toute récente collection de sciences humaines intitulée « L'Équinoxe ». La présentation de l'ouvrage faite aux Délices le vendredi 14 décembre au soir a permis de mettre en lumière (sans jeu de mots) l'aspect très « actuel » des questions posées par ce livre, lequel regroupait le fruit des recherches de l'école doctorale « Archives des

Lumières ». Bronislaw Baczkó a rappelé que les Lumières au dix-huitième siècle étaient un petit groupe de personnes relativement isolées et qui s'adressaient à un public lui-même réduit –aux antipodes donc de notre monde contemporain, hélas promis au bruit incessant des bateleurs et des histrions.

16

Hiver 2007

Voltaire nous écrit Quand Voltaire s'installa aux Délices

Par Paul Chaponnière

Tel est le titre de l'article publié par Paul Chaponnière dans les colonnes du Journal de Genève, le 7 janvier 1929, il y a tout juste 79 ans, et que nous offrons aujourd'hui à la sagacité de nos lecteurs. Si la critique a depuis lors mis bon ordre au statut de Voltaire poète, l'article reste tout à fait « dans le ton » de l'arrivée de Voltaire aux Délices. Rappelons que Paul Chaponnière (1915-1996) est, parmi plusieurs ouvrages, l'auteur de La Vie joyeuse de Piron (Paris, Mercure de France, 1935).

Lorsque, en 1755, il vint abriter sa gloire sous la jolie et bourgeoise maison des Délices, Voltaire était accablé de cette lassitude qui, de l'homme le plus assuré, fait un pauvre être assoiffé de repos et de paix. De perpétuelles angoisses avaient marqué les mois précédents. D'une part les copies de *La Pucelle* se multipliaient, une *Pucelle* défigurée par mille adjonctions ridicules et dangereuses ; de l'autre, Jean Néaulme publiait un manuscrit informe de *l'Abrégé de l'Histoire universelle*, volé par le triste La Beaumelle, rapetassé de bout à bout, plein de fautes absurdes. L'anxiété de savoir s'il pourrait ou non retourner à Paris et quel accueil lui ferait la cour, rongait ce vieillard suivi de sa grosse nièce, Mme Denis, encombrante et plaintive.

Et voici que bientôt, le calme de la petite République le gagne, engourdit ses peines et l'amuse ; il se reprend à rire, et tout d'abord de lui-même – signe de santé renaissante. Qu'avait il affaire d'alimenter encore une renommée universelle qui le jetait, rompu de fatigue et d'inquiétude, en un pays étranger où par bonheur des bras amis s'ouvraient pour le recevoir ? Pénétré d'une douceur inconnue dont se recréait son imagination, il allait se reposer de porter un nom si lourd et éprouvait ce bien-être qui suit les sages résolutions. Rousseau, en 1754, revoyant ses concitoyens, crut trouver en eux la réalisation de son idéal de morale et d'action ; auprès d'eux, quelques mois après, Voltaire pense avoir atteint le terme de sa course. L'illusion qui plaît devrait durer toujours.

Mais, rasséréiné, détendu, n'ayant plus rien à démêler avec les rois et les cardinaux, Voltaire en ses jardins où s'enclôt son rêve, ne se reposera pas longtemps dans la contemplation des flots bleus du Rhône ; sa vue s'étend plus loin. Certaines gens qui ne croient pas aux miracles les admettent le plus aisément du monde dès l'instant qu'ils en sont eux-mêmes l'objet : Voltaire, se retirant sous sa tente, pensait y pouvoir dormir ! Il se connaissait mal.

Tout d'abord, son activité, comme il convient à un homme résolu de renoncer à toute activité, va s'emparer du domaine où désormais il compte organiser son repos. Qu'est-ce à dire ? Le pressoir est avec l'orangerie, les chevaux avec les vaches, la serre sous une chambre à coucher, le potager auprès du parterre ! On lui a donné une « patraque » ; il en fera une jolie montre. Les Délices seront chères, mais elles mériteront leur nom, fussent-elles pour cela transgressées les lois de l'Académie de Lésine ! Voici donc notre philosophe au milieu des maçons, des charpentiers, des vigneron, de deux maîtres jardiniers, vingt ouvriers et douze domestiques. Avant tout,

il s'occupe de faire un mur, une « grande muraille de Chine » pour soutenir les terres. Il plante pêchers, abricotiers, poiriers, figuiers, pour manger de gros « gobets », savourer de grosses « mignonnes ». Il masque par une rangée d'arbustes le « palais Pictet, qui faisait un point de vue désagréable » et remplace « l'affreuse grenouillère » de M. Mallet par une grande pièce d'eau avec des charmilles en portiques. Il fait tailler ses arbres, construit des basses-cours, plante des tulipes et des carottes. Et sa bonne humeur d'homme heureux qui sent le naturel revenir au galop, éclate en mille imprécations joyeuses à l'adresse de ses amis Tronchin : le terrain est maudit de Dieu, les cendres de Servet ont dû voler dans le potager et le rendre stérile ; ni navets ni oignons, pas d'autre consolation que les artichauts... Inlassablement, il demande aux Tronchin d'énormes quantités de romarin, de menthe, de basilic, de fraisiers, de mignardise et de thadécée, d'estragon, de pimprenelle et d'hysope « pour nous laver de nos péchés ». Il fait peindre les treillages en beau vert, les carreaux en rouge et les portes en blanc ou en beau jaune. De Berne, où ses affaires le retiennent quelques jours, il écrit à son secrétaire Collini de faire venir du gros gravier, de veiller à l'exécution de deux boulingrins, et de recommander aux domestiques « de remuer les marronniers, d'en faire tomber les hannetons et les donner à manger aux poules. »

Voltaire a chez lui un cuisinier français qui accommode ces truites séduisantes auxquelles Madame du Boccage dut une inoubliable indigestion ; François Tronchin l'a mis en relation avec un chanoine de Soleure qui possède dans le bailliage de Dorneck un vin renommé, et avec M. Le Bault, conseiller au parlement de Dijon et propriétaire d'un fort bon cru de Corton. Aussi le vieux preneur de casse sent-il son sang circuler plus frais et généreux. Ne va-t-il pas réclamer à Robert Tronchin une selle, une bride et un pompon ? « Vous ne devineriez pas pour qui ? C'est pour moi ! Je veux monter à cheval. » Ah ! ce charmant ermitage des Délices, ces retraites allobroges et helvétiques, comme on y oublie aisément ce monde plein de fous qui s'égorge ! « Je jouis d'un état très doux et très libre que je ne dois qu'à moi... À la faiblesse de santé près, je suis si heureux que j'en ai honte. » Le voilà qui se tourne son bonheur à scrupule : l'air de Genève, à n'en pas douter...

Heureux, oui, et tout étonné de l'être, comme si, de ce sentiment, jamais encore la douceur ne lui avait été révélée. Il se plaît –ce qu'il n'a jamais fait et ne fera plus guère ensuite- à examiner ses mouvements secrets pour en tirer des enseignements sur les ressorts de la nature humaine –encore l'air de Genève ?- et à laisser son esprit voler vers le passé pour mieux jouir du présent. Entre les lettres écrites avant son établissement et celles qu'il date des Délices ou de Monrion, quel changement de ton ! Dans les premières, non seulement il est mourant, ce qui chez lui ne saurait étonner, mais encore plaintif, abattu, incapable d'achever aucun travail ; il se croit unanimement persécuté et se sent seul avec toute sa gloire. Et dès 1755 en ses lettres signées *le Suisse Voltaire*, la confiance renaît, et avec elle les projets d'avenir, si bien que peu après Mme Denis écrira à François Tronchin : « Mon oncle travaille plus que jamais. » Sans doute cette malheureuse *Pucelle* le tracasse, qui, composée chez Mme du Châtelet à la prière de Richelieu et de quelques écervelés, jurait fort avec la mission du philosophe, son poil gris et le *Siècle de Louis XIV*. Lorsque à Genève le bruit se répand que Grasset va faire éditer des lambeaux mis bout à bout de ce malencontreux poème, le sage des Délices se voit déjà enlevé et fourré à la Bastille. D'autre part le geste inqualifiable de Ximenès qui, ayant volé une copie des *Campagnes de Louis XV* l'a vendue au libraire Le Prieur pour six cents francs, jette parfois Voltaire en de mortelles transes. Mais toutes ses terreurs s'allument surtout à la lumière des événements passés ; elles cèdent peu à peu à la paix qui l'environne, en ce pays où sa tranquillité d'âme dépend surtout de lui-même. L'ancien prisonnier de Potsdam, tantôt traité de singe et tantôt de filou par un tyran affublé d'une peau de philosophe, respire avec volupté l'air salubre et froid du Léman. Tout pompeux qu'ils soient, on distinguera un acte de foi dans ces vers adressés à la Liberté :

*Descends dans mes foyers en tes beaux jours de fête,
Viens m'y faire un destin nouveau ;
Embellis ma retraite où l'Amitié t'appelle...*

Et n'est-ce pas à ce lac que Voltaire dut le seul vers, le seul hémistiche qui, dans toute sa production lyrique, marque une sensibilité vraiment émue ? *Mon lac est le premier*. Voltaire lyrique ! Cette fois on ne peut nier le miracle. Car il devient lyrique en ses lettres : ce paysage qu'il découvre et dont il ne se rassasie point verse en lui des flots de tendresse et d'admiration. Ah ! ce n'est plus l'heure de se plaindre d'être aveugle et

sourd. Si l'on n'avait d'ailleurs, pour juger des sentiments réels de ce vieillard errant que le témoignage de ses lettres à des Genevois, il en faudrait à la vérité beaucoup rabattre : Voltaire a coutume de se montrer le plus aimable des correspondants, et son tour d'esprit s'accommode merveilleusement des éloges les plus sensibles aux personnes qu'il vise. Mais c'est avec le même paisible enthousiasme qu'il écrit à ses amis de Paris, à Richelieu, à Darget, à Thiriot, à Cideville. Et ce pays, il le veut à lui, bien à lui : *c'est mon pays roman*, et même *mon petit pays roman, mes beaux rivages du lac Léman, mes Genevois*. Lausanne et les Délices offrent « les plus belles situations de l'Europe » ; jusque-là qu'il s'y fait modeste : « Je n'habite que la moindre maison de ce pays-là » ; mais encore si surpris de son bonheur que, sans son estomac qui le rappelle au sentiment des misères humaines, il oublierait d'être Voltaire : « je digère presque aussi mal que si j'étais dans une cour ; sans cela, je serais trop heureux ! »

La Gazette des Délices

La revue électronique de l'Institut
et Musée Voltaire
ISSN 1660-7643



16

Hiver 2007

Clin d'œil

Confessions genevoises

Les visiteurs de l'Institut et Musée Voltaire peuvent découvrir, jusqu'au 29 février, notre huitième exposition temporaire intitulée *Confessions genevoises : de Jean-Jacques Rousseau à Georges Haldas*. Un montage audio-visuel leur propose, dans la salle Le Kain, une lecture comparée des œuvres de Rousseau et Haldas. Nous proposons aujourd'hui à nos lecteurs de lire quelques courts extraits de l'interview que Georges Haldas avait réalisée en 1978 dans le cadre des *Radioscopies* de Jacques Chancel, agrémentées de quatre des images chargées d'illustrer ses propos. Rappelons que cet enregistrement est disponible aux archives de l'INA, où il peut être entendu gratuitement : il vous suffit [de cliquer ici](#) et d'indiquer « Haldas » dans la case « recherche ».

Première séquence : Georges Haldas et la double origine

GEORGES HALDAS : D'abord je ne suis pas tout à fait Suisse, parce que mon père était Grec, et que j'ai vécu une partie de mon enfance en Grèce. Puis une autre partie, la fin de mon enfance à Genève, et donc s'il est difficile d'avoir ce qu'on appelle une patrie, il est peut-être encore plus difficile d'en avoir deux. Nous parlerons peut-être de cela.

JACQUES CHANCEL : Oui, mais sans doute la civilisation hellénique vous a-t-elle terriblement marqué ? On ne peut pas résister à une telle richesse, à un tel embellissement...

GEORGES HALDAS : C'est-à-dire qu'il n'y a pas de priorité, la civilisation est une chose et puis la vie vécue en est une autre. Alors c'est vrai que j'ai vécu cette partie de mon enfance en Grèce, une autre à Genève, et alors ? C'est tout un problème pour quelqu'un qui écrit. Parce que s'il est vrai que la plupart des écrivains représentatifs ont été enracinés dans une terre – pensez ce que c'est pour un Tchekhov et pour les Russes, la terre russe ; pensez ce que c'est pour Machado les plateaux de la Castille – je me trouve personnellement, comment dire, dépouillé de cet enracinement, j'ai deux patries, deux enracinements, et le problème qui présente de grands désavantages, croyez-moi, peut-être aussi présente des possibilités. C'est-à-dire ma patrie c'est peut-être la relation, la relation aux autres.

JACQUES CHANCEL : Le partage...

GEORGES HALDAS : Peut-être le partage c'est beaucoup dire, vous savez, parce que le partage ça se conquiert, ça n'est pas donné. Il faut aller à l'autre, il faut lutter, il faut parfois, et aussi de cela nous reparlerons peut-être, il faut mourir à l'autre pour que quelque chose naisse.

Deuxième séquence : La fonction de l'écrivain, le sentiment poétique

GEORGES HALDAS : Tous les matins, quand je travaille à ces petits carnets qui ont constitué *l'État de poésie*, naturellement une des questions fondamentales c'est, quand

tu te mets à écrire tous les matins sur ceci ou sur cela : quelle est ta fonction ? Ta fonction par rapport à toi-même, par rapport à la société, par rapport aux êtres – car ce n'est pas du tout la même chose la société civile et les êtres – et puis, je m'excuse du terme un peu emphatique, par rapport à l'homme. Qu'es-ce que tu fais ? Qu'est-ce que tu dis ? Et c'est peu à peu que j'essaie de voir clair dans ce que ça représente écrire. Si par exemple, il se trouve que je suis profondément ému devant une vieille cour, avec un vélo dans une cour, avec un laurier, des choses humbles et pauvres qui me semblent infiniment plus belles que le Parthénon, ou qu'un coucher de soleil en Grèce ou en Amérique latine, je m'aperçois d'une chose, je prends un exemple, c'est que les choses humbles sont transfigurées, elles atteignent à la beauté, que les êtres les plus démunis tout d'un coup m'apparaissent seuls dignes d'intérêt. L'humanité éclate dans des êtres que l'on dit perdus, alors que tous les personnages arrivés dans la société ne m'inspirent aucun sentiment poétique.

Troisième séquence : L'exil face à l'éternité

JACQUES CHANCEL : Georges Haldas, tout à l'heure nous parlions des deux pays, qui sont vos pays, c'est-à-dire la Grèce et la Suisse, et il y a peut-être chez vous à la fois la nostalgie de l'unité et puis peut-être le sentiment d'exil...

GEORGES HALDAS : Bien sûr, d'un double exil. Si je me sens en Suisse française, vous imaginez facilement que je me sens en exil par toutes sortes d'aspirations, si j'étais en Grèce, j'ai le sentiment contraire. Mais peu importe le sentiment de mon exil. Je pense que quand l'homme parle, que l'homme qui écrit écrit, il écrit toujours au nom d'un exil qui est celui de tous, car je voudrais vous répondre aussi sans trop d'emphase, mais très simplement, que tout être au monde est un être plongé dans le temps, dans la finitude, dans la séparation, et qu'il aspire à cette totalité que j'appelle une éternité vivante et que nous sommes tous exilés de cette éternité que nous revendiquons. Sinon nous n'aurions pas tant de souffrance du mal et du temps qui passe. Si nous étions identifiés au temps qui passe, est-ce que nous serions si déchirés du vieillissement, de l'approche de la mort ? Non. Qu'on croie, qu'on ne croie pas à l'immortalité, je n'en sais rien. Nous sommes profondément marqués par le temps qui passe. Au nom de cette réalité, et tous. Je pense que quand on interroge les êtres, dans le tréfonds, ils se sentent tous exilés.

Quatrième séquence : Le père

[Image Clin d'œil 4]

GEORGES HALDAS : Je me rappelle les promenades que je faisais en Grèce avec mon père, quand nous allions le soir vers le phare, hors de la petite ville d'Argostoli à Céphalonie et que j'avais sept ans et que mon père me disait : « Tu vois la mer est superbe, le ciel est beau. Regarde les lumières qui s'allument à Liksouri, tout ça s'est l'apparence des choses. Mais les couleurs tout à l'heure vont passer et les choses vont changer. Qu'est-ce qu'il en est de tout ça, que savons nous ? » Et il me rajoutait quelque chose d'étrange, il me disait : « Peut-être que c'est seulement après la mort qu'on saura ce qui en est. » Alors petit je me disais qu'il faut peut-être mourir pour connaître les choses. Vous voyez comme ça a conditionné ? Lui, mon père était un homme qui se posait des questions fondamentales – quasi romantiques – mais authentiquement, qui en souffrait et qui ne pouvait pas répondre, comme on ne peut pas répondre aux grandes questions. Tandis que ma mère qui avait vécu pendant cinquante ans paralysée et qui ne se posait pas de grandes questions, mais par son attitude, par sa vaillance, par sa douceur, par une espèce de constance, donnait de petites réponses de tous les jours.

16

Hiver 2007

A propos de...

Du nouveau sur la mort, digne ou indigne, de Voltaire
Jean-Louis Wagnière et la biographie voltairienne

Par Christophe PAILLARD

L'«ancien secrétaire» de Voltaire, Jean-Louis Wagnière, fut recommandé en 1778 à Catherine II de Russie comme le «seul dictionnaire vivant de tout ce qui tient aux 24 dernières années de l'homme le plus célèbre de notre temps»¹. Cette recommandation doit être prise au sérieux. Qui, mieux que le «fidèle Wagnière», saurait témoigner de la vie et de l'œuvre du philosophe qu'il accompagna pendant les années les plus fécondes de son existence, celles de *Candide*, du *Dictionnaire philosophique*, des *Questions sur l'Encyclopédie* et du combat pour la réhabilitation de Calas et du chevalier de La Barre ? Il rédigea entre 1780 et 1787 quatre relations biographiques éditées en 1825 par Decroix et Beuchot sous le nom de *Mémoires sur Voltaire*². S'accordant à trouver dans ces relations «une des sources les plus sûres de la biographie de Voltaire»³, la communauté scientifique reconnaît que Wagnière assure une médiation décisive dans la connaissance que nous avons de la vie et de l'œuvre du patriarche. Cette médiation n'a paradoxalement pas été étudiée en tant que telle, carence qui a privé la recherche de certains aperçus biographiques pénétrants. C'est ce que nous voudrions établir ici en prenant pour thème spécifique la mort de Voltaire. Si des témoignages jusqu'alors inconnus permettent d'approfondir, de confirmer et de préciser certains aspects du témoignage du secrétaire, l'étude de ses manuscrits nous détermine au contraire à formuler les plus vives réserves quant à la pertinence du texte établi par Decroix au début du XIX^e siècle. Et si la réévaluation du témoignage de Wagnière permettait de revisiter l'histoire de la mort de Voltaire ?

1/ La Lignière ou la dignité d'une mort rêvée

Au siècle des Lumières, le contrôle catholique des consciences passait par le contrôle des corps. Si Jean-Louis Flandrin a établi que la régulation des pratiques sexuelles, butant sur le secret des alcôves, avait perdu une part de son efficacité⁴, il est une forme de contrôle qui conservait son implacable puissance : celui du sort posthume des corps. L'Église interdisait d'enterrer en terre consacrée les dépouilles de ceux qui ne s'étaient pas soumis à son pouvoir spirituel : hérétiques, comédiens, suicidaires, philosophes ou libres esprits qui, à l'article de la mort, n'avaient pas donné au confesseur une rétractation en bonne et due forme, dont l'apologétique catholique faisait son miel. Ces réprouvés avaient pour destin d'être livrés à la fosse commune, l'indignité de la sépulture sanctionnant l'impiété de l'existence. Les philosophes appelaient de leurs vœux l'abolition d'un «fanatisme»⁵ auquel l'Église n'entendait pas renoncer, son pouvoir sur la mort lui assurant un pouvoir sur la vie. Voltaire éprouvait une sainte horreur pour cette pratique intolérante qu'il jugeait autant barbare que superstitieuse. Il l'avait dénoncée dès 1723 dans son *Épître à Adrienne Lecouvreur*, comédienne qui venait de décéder :

J'entends de tous côtés les beaux-arts éperdus,
S'écrier, en pleurant : « Melpomène n'est plus ! »

Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure,
Qu'à ces arts désolés font des hommes cruels ?
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels⁶.

Voltaire ne souhaitait pas subir la destinée macabre d'Adrienne Lecouvreur : tout plutôt que le reniement d'une rétractation ou l'ignominie d'un corps jeté à la voirie ! Prévoyant, il avait fait ériger en 1766 dans l'église de Ferney un tombeau ou « petit sépulcre »⁷ situé « à moitié dans l'église et à moitié dans le cimetière » : « Les malins », observait-il malicieusement, « diront que je ne suis ni dehors ni dedans »⁸. Le seigneur de Ferney n'était-il pas apte à dicter, fût-ce d'outre-tombe, ses quatre volontés au curé de village Hugonet ? Telle est l'interprétation de René Pomeau : « À Ferney, il avait prévu sa sépulture dans son église, et sa popularité dans son canton était telle que M^{gr} Biord n'aurait sans doute pas pu s'y opposer »⁹. Mais René Pomeau sous-estime la farouche opposition de l'évêque d'Annecy. Voltaire était conscient, dans les années 1770, que son enterrement dans le tombeau de l'église supposait l'impossible approbation des autorités ecclésiastiques. Aussi avait-il développé une stratégie alternative. Sitôt qu'il sentirait sa dernière heure venue, il se déplacerait en Suisse pour mourir en terre protestante, loin de l'emprise des confesseurs. On se chargerait alors de rapatrier son corps et de l'enterrer, non en terre consacrée, mais dans le pavillon de bains situé à côté du château. Telle est la version défendue par Wagnière dans sa *Relation du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris, et de sa mort* :

Dans le temps qu'il était à Ferney, il m'avait toujours dit : *Si, lorsque je serai malade, il se présente quelque prêtre, ayez soin de l'éconduire*. Et même, pour éviter ces cérémonies qui ne servent qu'à effrayer l'imagination affaiblie des malades, et souvent à les faire mourir, j'avais loué sous mon nom, pour lui et par son ordre, une maison en Suisse à quatre lieues de Ferney, où il voulait se faire conduire pour y finir ses jours tranquillement, dès qu'il se serait senti en danger. Il m'avait aussi chargé expressément de le faire ensuite transporter de là à Ferney, pour y être enterré dans sa chambre des bains, quoiqu'il se fût fait autrefois construire un tombeau adossé extérieurement à l'église de Ferney¹⁰.

Ce témoignage a été pris au sérieux par les meilleurs biographes sans pour autant être élucidé :

en prévision de telles difficultés, le patriarche avait renoncé à sa sépulture sous la pyramide adossée à l'église. Il avait envisagé de mourir en Suisse, hors de la juridiction de M^{gr} Biord, à quatre lieues de Ferney, dans une maison louée par Wagnière. De là, son corps serait transporté au château, et inhumé dans le pavillon de bains, transformé en mausolée¹¹.

En quel lieu Voltaire comptait-il passer « tranquillement » de vie à trépas ? Confirmant et explicitant le témoignage de Wagnière, une récente publication permet de résoudre l'énigme. L'Association des Amis du Château de Prangins vient de faire paraître le premier volume du *Journal* de Louis-François Guiger, baron de Prangins¹² dont le magnifique château offrit à Voltaire un premier asile lors de sa *transplantation* lémanique. Voltaire y vécut entre la fin de décembre 1754 et le début de mars 1755. Quoiqu'il ait préféré à ce château les Délices en 1755 puis Ferney à partir des années 1760, il conserva des relations de voisinage et d'amitié avec le baron de Prangins, qui lui rendait à l'occasion visite et qui entretenait les meilleurs rapports du monde avec le marquis de Florian. Le châtelain de Prangins était Marc-Étienne de Ribaupierre, père de Jean-François, dit « François » de Ribaupierre, aide de camp de Potemkine et général de Catherine II, recommandé par Voltaire à l'impératrice et qui fut tué au siège d'Ismail le 23 décembre 1790¹³. Les Ribaupierre avaient acquis des Prangins en 1760 le domaine de la Lignière, à proximité de Gland dans le canton de Vaud¹⁴. Or c'est ce domaine que Voltaire loua en 1775 en utilisant Florian comme intermédiaire et Wagnière comme prête-nom. Le baron de Prangins crut d'abord à un projet en l'air :

Lundi 15 [mai 1775]. Monsieur le marquis de Florian et marquise, et la petite sœur sont arrivés à 6 heures ; visite annoncée depuis huit jours. Proposition du marquis au sujet de la maison de la Lignere qui vraisemblablement sera sans suite. C'est une fantaisie du vieillard de Fernex qui lui passera bien vite¹⁵.

Il ne s'agissait cependant pas d'une velléité mais d'une réelle volonté que Voltaire fit rapidement aboutir, quitte à éventer son secret de polichinelle :

Lundi [19 juin 1775] Visite de Monsieur de Voltaire qui veut qu'on ignore qu'il vient prendre vision locale de la Lignere et qui s'y transporte très-publiquement, accompagné de Monsieur Vagnieres, son secretaire, qui sera le locataire, y bâtira, construira etc. sans autre convention que de n'en pouvoir rien demolir à la fin du bail¹⁶.

Le jeudi 22 juin, « Ribaupierre a bati le projet d'acte de location p[our] la Lignere » et le vendredi 23, « les trois marquis et de Prangins vont à Fernex pour y diner où le contrat de location se paracheve. Retour le soir »¹⁷. Un an plus tard, Wagnière supervisait les travaux d'aménagement : « Wagnieres a passé la matinée du dimanche à la Lignere où il fait continuer l'ouvrage commencé. Le jardinier Merlin de Geneve est arrivé avec un ouvrier et se propose de commencer les greffes aux cerisiers du bois »¹⁸.

Parfaite est la concordance entre le témoignage du secrétaire, publié en 1825, et celui du baron de Prangins révélé en 2007. Non seulement la Lignière est située à « quatre lieues » de Ferney mais Wagnière servit de prête-nom à Voltaire pour la location. Le projet était bien conçu : le patriarche savait qu'il pouvait compter sur le soutien du baron ainsi que sur celui de Marc-Étienne de Ribaupierre dont il avait recommandé le fils à Catherine II¹⁹. Voltaire voulait mourir en paix sans avoir à subir l'ingérence spirituelle des professionnels de la mort. Peu après la signature du bail, il confiait à Paul-Claude Moulto : « Vous avez bien raison, mon très cher philosophe, de me dire qu'il faut que j'achève ma vie et que je meure en terre libre. Vos offres me pénètrent le cœur, nous en parlerons plus au long quand j'aurai la consolation de vous voir »²⁰. Son malencontreux voyage de 1778 fit avorter le projet de mourir tranquillement « en terre libre » : Voltaire dut subir à Paris une mort indigne...

II / La Relation du dernier voyage à Paris ou l'indignité d'une mort subie

Montrer l'horreur de la mort de Voltaire : tel est le thème de la première pièce biographique de Wagnière, la *Relation du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris, et de sa mort*. Wagnière entendait faire sa cour à Catherine II, dont il était devenu pensionnaire le 28 décembre 1779, autant que régler ses comptes avec Mme Denis, qui l'avait brutalement congédié à son retour de Russie. Sa *Relation* constitue une des principales sources de la biographie des derniers jours de Voltaire. Peut-on s'y fier ? La réponse à cette question nous semble devoir être négative. Non que le témoignage de Wagnière travestisse les faits mais Beuchot, et surtout Decroix, ne l'ont pas édité au début du XIX^e siècle sans le remanier, et surtout Decroix, ne l'ont pas édité, leurs interpolations ont souvent induit la voltairie en erreur.

Les Mémoires sur Voltaire : un texte altéré

« Voltairien passionné »²¹, Jacques-Joseph-Marie Decroix fut un des principaux rédacteurs de la première édition posthume des *Œuvres complètes* de Voltaire, connue sous le nom d'édition de Kehl ou d'édition de Beaumarchais. En compagnie du libraire Panckoucke, il rendit visite à Voltaire à Ferney à la fin de 1777 pour lui proposer une nouvelle édition de ses *Œuvres* dont il avait esquissé le *Plan*, conservé à l'IMV et récemment édité par A. Brown et A. Magnan²². Panckoucke avait offert à Wagnière 6000 livres pour qu'il convainque le patriarche d'approuver cette proposition²³ et pour qu'il l'assiste dans les travaux de révision afin de donner une « édition qui fasse tomber toutes les autres »²⁴. Après la mort de Voltaire, le voyage du secrétaire en Russie l'éloigna de l'équipe éditoriale au moment où tout se mettait en place. Par la suite, Panckoucke céda les manuscrits à Beaumarchais. Or Catherine II se méfiait de « Figaro » et elle obtint des autorités françaises qu'elles lui imposent la censure de onze passages de ses lettres à Voltaire²⁵. Les relations privilégiées de Wagnière avec les autorités russes lui interdisaient toute contribution directe à l'édition de Kehl²⁶. Telles sont les raisons qui expliquent l'avortement de sa collaboration. Au sein de l'équipe des rédacteurs, Decroix était le seul à être convaincu de son expertise, le sollicitant fréquemment pour authentifier ou dater une pièce. Il tenta à plusieurs reprises d'acquiescer ses papiers mais il buta sur l'opposition de Beaumarchais, peu enclin à engager de nouvelles dépenses après avoir acquis à prix d'or les manuscrits de Voltaire. Decroix dut attendre la mort de Wagnière pour obtenir en 1807 ses papiers de ses héritiers. Ils lui donnèrent l'occasion de fournir aux éditeurs de la Restauration force corrections, variantes ou inédits. Seul Adrien

Beuchot sut capter son attention et susciter son amitié. Decroix trouva en lui son héritier spirituel, lui transmettant le relais de son expertise éditoriale. Il était depuis longtemps hanté par un rêve, celui de donner un « supplément » aux *Œuvres complètes* pour remédier aux « défauts de l'édition de Kehl »²⁷. Faute d'un « supplément », il donna avec Beuchot un *complément* aux *Œuvres* : les *Mémoires sur Voltaire* qui éditent diverses pièces dont les relations biographiques de Wagnière et les *Mémoires* de Sébastien Longchamp, valet de chambre et secrétaire à l'époque de Cirey.

Les *Mémoires* de Longchamp sont l'œuvre d'un homme peu cultivé et sachant mal écrire. Esthète, Decroix ne pouvait souffrir de donner au public un texte aussi peu élégant. Il s'attacha à le réécrire, corrigeant l'expression, voire interpolant des passages de son cru. Dans une lettre à Beuchot, il reconnaît avoir eu la main lourde : « On ne pouvait se borner à corriger de mauvaises expressions et (...) il fallait faire un peu plus pour rendre la lecture moins pénible »²⁸. Inconscients de ces manipulations, les biographes de Voltaire ont invoqué le témoignage de Longchamp sans réaliser qu'il résultait souvent de la seule imagination de Decroix. W. H. Barber a magistralement démasqué l'imposture dans un spirituel article de 1978 et étudié avec humour ses conséquences pour les études voltairistes, la datation de *Candide* et l'analyse du *mysticisme* de Voltaire par R. Pomeau²⁹... Suivant apparemment le témoignage de Barber, A. Magnan note justement que le « pieux Decroix se mit un jour en devoir, on ne sait quand³⁰, de brocher un récit suivi, déplaçant, arrangeant et refondant selon les besoins, et donnant à l'ensemble le style et le statut d'un document. L'autorité des *Mémoires* de Longchamp se fonde en réalité sur cette réécriture aujourd'hui avérée – et indirectement sur la qualité des *Mémoires* voisins de Wagnière »³¹. Les *Mémoires sur Voltaire* marieraient le fidèle témoignage de Wagnière à la frauduleuse relation de Longchamp. Mais si Decroix a altéré l'un des textes, n'aurait-il pu altérer l'autre ? La question n'est pas anodine. Wagnière constitue une des principales sources de la biographie voltairienne. Notre connaissance de Voltaire pourrait-elle avoir été falsifiée par Decroix ?

Si Decroix confesse avoir eu la main lourde avec Longchamp, il prétend s'être contenté d'émonder le style de Wagnière de « certains idiotismes »³². Il n'aurait rectifié que la répétition « très choquante pour l'oreille » de l'auxiliaire dans des formules telles que « les secours qu'ils ont eu reçus » ainsi que « quelques autres incorrections assez légères » : « nous n'en parlerons plus »³³. Cet aveu à mots couverts dissimule des interventions lourdes de sens. Decroix réécrit la prose de Wagnière pour la conformer à son idéal d'une *Vie de Voltaire*. Loin de corriger la lettre, il altère l'esprit du texte en plusieurs occasions³⁴. Avant d'étudier les conséquences de ses interventions en ce qui concerne la mort de Voltaire, présentons la liste des variantes qui constituent le texte original. Nous ne signalons pas les corrections orthographiques ou purement stylistiques dans la mesure où elles ne modifient pas le sens du texte. Dans la première phrase du second paragraphe de la *Relation*, Decroix donne ainsi pour leçon : « Outrée de ce procédé, elle [M^{elle} Thévenin] alla se plaindre à un officier suisse qui alors était son amant » là où Wagnière écrivait : « ... son amant qui était alors un officier suisse ». Si nous modernisons l'orthographe des éditeurs de 1825, nous respectons la graphie de l'auteur, à l'exception des majuscules systématiquement restituées en début de phrase et dans les noms propres. Nous numérotions 73 variantes significatives en indiquant la pagination du premier volume des *Mémoires sur Voltaire*.

Variantes

1, p. 118, remplacer la note c par : « Il y avait alors une violente querelle entre M^f. le M^{is} De Thibouville et Le Kain qui ne voulait pas jouer. Celui ci écrivit à l'auteur qu'il était résolu de se battre contre le marquis auquel il renvoya la lettre³⁵. Mais Le Kain étant mort quelque temps après, ce différent comique fut terminé. Cependant M^f. de Voltaire avait été très piqué de l'ingratitude de Le Kain envers lui et de son refus. Cette ridicule aventure contribua beaucoup au départ de M^f. de Voltaire pour Paris, et l'on saisit avec empressement ce prétexte pour redoubler les sollicitations ».

2, p. 119, remplacer : « les trois quarts de l'Europe, qui pensaient qu'il ne lui [Voltaire] était pas permis de retourner dans le lieu de sa naissance » par : « les trois quarts de l'Europe qui étaient persuadés qu'il n'osait pas retourner dans le lieu de sa naissance ».

3, p. 119, remplacer la note f par : « Cette idée était si universelle que le Roi de France Louis 16 lui même en était persuadé, et le dit à M^r. Le Prince de Beauvau capitaine de ses gardes du corps, qui vint en parler à M^r. De Voltaire, et qui le croioit aussi lui même comme il le lui avoua en ma presence. On assure que S.M. fit compulser les régistres des Lettres de cachet pour savoir s'il n'y en avait pas une contre M^r. de Voltaire ».

4, p. 120, remplacer : « M. de Voltaire ne put même satisfaire à quelques besoins qu'en se faisant enfermer à la clef dans une chambre du rez-de-chaussée de la maison » par : « M^r. de Voltaire ne put même satisfaire à quelques besoins qu'en se fesant enfermer sous la clé dans un magasin ».

5, p. 120, après : « je m'en f..., tu mènes M. de Voltaire », supprimer : « ce propos fit plaisir aux spectateurs. On partit au milieu de leurs ris et de leurs acclamations. M. de Voltaire ne pouvait s'empêcher d'en rire lui-même, quoiqu'il se vît dépouillé de l'*incognito* qu'il s'était proposé de garder dans toute la route », placer un appel de note et en note : « Ce propos énergique et naturel du maître de poste, est une des choses qui a le plus fait de plaisir et d'impression sur M^r. de Voltaire dans tout son voiage à Paris ».

6, p. 121, après : « nous arrivâmes à Paris », placer un appel de note et en note : « Depuis Moret jusqu'à nôtre arrivée, il [Voltaire] craignait continuellement que l'essieu de son carrosse ne fut mal raccommoé et ne cassat de nouveau sur le pavé quand les postillons allaient bon train. Alors il me disait : *Eh mort-Dieu, criez leur qu'ils aillent hors du pavé, et dites leur que je suis un pauvre malade qui a la pierre et qui va se la faire tailler à Paris* »

7, p. 121-122, remplacer : « le plus grand étonnement mêlé de respect » par : « le plus grand étonnement mêlé d'admiration et de respect ».

8, p. 122, remplacer : « Quelquefois il [Voltaire] lisait ; d'autres fois c'était à mon tour à lire ; tantôt il s'amusait à raisonner avec moi, tantôt à me faire des contes à mourir de rire » par : « ; il lisait des moments et moi d'autres ; il chantait, s'amusait à raisonner avec moi et à me faire des contes à mourir de rire ».

9, p. 122, remplacer : « M. d'Argental arriva un moment après, et vit M. de Voltaire qui entrait dans l'appartement qu'on lui avait préparé. Il court à lui, et après les premiers embrassements, il lui dit qu'on venait d'enterrer M. Le Kain. M. de Voltaire fit un cri terrible à cette nouvelle » par : « M^r. d'Argental arriva un moment après, comme M^r. de Voltaire entrait dans sa chambre chez M^r. de Villette, il lui aprit qu'on venait d'enterrer Le Kain, et M^r. de Voltaire fit un ~~grand~~³⁶cri perçant à cette nouvelle ».

10, p. 123, troisième paragraphe, remplacer : « M. le marquis de Jaucourt » par « M^r. de Rhulliere »³⁷ et après : « le retour subit de son oncle à Paris avait causé beaucoup d'étonnement à Versailles », placer un appel de note et en note : « M^r. Le Marquis de Jaucourt homme d'esprit, très aimable et ami vrai de M^r. de V. qui l'estimait infiniment, promit d'en parler à M^r. De Maurepas, lequel lui répondit qu'il croioit que si M^r. de V. ne se brouillait ni avec le parlement ni avec le clergé, il n'avait rien à craindre »³⁸.

11, p. 123-124, remplacer : « ... à Ferney depuis vingt ans. Là, il [Voltaire] était tranquille, et non assujetti à remplir aucun de ces devoirs gênants de la société, ne voyant presque personne, laissant faire à madame Denis les honneurs de la maison, jouissant en tout sens de la plus entière liberté, passant une grande partie du temps dans son lit, à travailler, se promenant en d'autres moments... » par : « ... à Ferney (depuis vingt ans) où il était tranquille, ne voiant presque personne, jouissant en tout sens de la plus grande liberté, passant la plus grande partie du tems dans son lit à travailler, se promenant des moments... »

12, p. 124, remplacer : « Quelques jours après la visite de cet abbé, il vint un autre homme qui me parut être aussi un prêtre, mais en habit court. Il me dit qu'il désirait ardemment de voir M. de Voltaire, qu'il venait de quatre cent lieues pour cet effet » par : « Quelques jours après cette visite, il vint un homme habillé en habit court de prêtre. Il me dit qu'il desirait ardemment de voir M^r. de Voltaire, qu'il venait de quatre mille lieues pour cet effet ».

13, p. 125, remplacer : « quatre cent lieues » par « quatre mille lieues » et « Mon cher maître alors m'adressant la parole, ainsi qu'à un serrurier qui raccommodait une sonnette, nous dit de les laisser seuls » par « M^r. de Voltaire me pria, ainsi qu'un serrurier qui raccommodait une sonette, de les laisser seuls ».

14, p. 126, au sujet de la bénédiction donnée au petit-fils de Benjamin Franklin, remplacer les deux dernières phrases du troisième paragraphe par : «, il la lui donna en l'embrassant et en prononçant ses mots, *Dieu, Liberté et Tolérance*. Cette scène fut attendrissante ».

15, p. 126, au sujet des dissensions régnant entre les comédiens pour la répartition des rôles d'*Irène*, remplacer : « Il eut bien de la peine à les mettre d'accord, et il fallut beaucoup de négociations pour arranger cette affaire » par : « Il eut une très grande peine pour arranger tout ce tripot, et il fallut beaucoup de négociations ».

16, p. 127, après « madame Vestris fut très peu complaisante pour M. de Voltaire », placer un appel de note et en note : « Elle ne se souvient pas sans doute du compliment qu'il lui avait fait quand les comédiens vinrent en corps, il lui dit *j'ai travaillé toute la nuit madame pour vous comme si je n'avais que vingt ans, cependant j'en ai 84* »³⁹.

17, p. 128, après « ses devoirs », ajouter : « Nous étions tous dans la plus grande consternation ».

18, p. 130, remplacer : « Je fus témoin de la cabale violente contre cette pièce [*Irène*] ; il me parut qu'elle était principalement excitée par des gens vêtus en abbés »⁴⁰ par : « Je fus témoin de la cabale violente contre cette pièce dont les auteurs étaient la plupart habillés en abbés ».

19, p. 131, remplacer : « Fort peu de temps après, l'abbé Gautier vint chez M. de Villette. On l'introduisit... » par : « L'abbé Gautier étant venu un jour le 2 mars fut introduit après de M^r. de Voltaire ».

20, p. 131, remplacer : « J'entendis M. de Voltaire et l'abbé causer un moment ensemble, et celui-ci finit par demander à mon maître une déclaration de sa main, à quoi il consentit » par : « M^r. de Voltaire et l'abbé causèrent un moment, et celui cy exigea que le pénitent lui donnât une déclaration de sa main, à quoi il consentit ».

21, p. 131, remplacer : « J'étais au désespoir de la démarche qu'on exigeait de M. de Voltaire ; je m'agitais près de la porte et faisais beaucoup de bruit » par : « J'étais au désespoir de la démarche qu'allait peut être faire mon maître ; je me frappais la tête contre les murs ».

22, p. 132, remplacer : « Il donna ensuite un billet de 600 livres pour les pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice » par : « Il donna aussi un billet de 600 livres en faveur des pauvres de la paroisse de St. Sulpice, payable après sa mort »⁴¹.

23, p. 132, supprimer : « Madame Denis, presque au même moment, venait d'entrer dans la chambre pour témoigner à M. Gautier avec fermeté qu'il devait abrégé sa séance auprès du malade ».

24, p. 133, remplacer : « *il faut bien se donner de garde de mêler celui du bon Dieu avec le mien*. Le confesseur ne répliqua rien » par : « *il faut bien se garder de mêler celui du bon Dieu avec le mien*. Le confesseur n'osa répliquer ».

25, p. 132, après « avec le mien », placer un appel de note et en note : « Deux jours après cette aventure, on vint à parler devant M^r. de V. de l'abbé Gautier. Personne dans la compagnie ne voulut le connaître, et l'on donna au malade le soupçon, que cet abbé pouvait bien n'être point un prêtre, mais quelqu'un qui avait voulu jouer un tour, et tirer quelque argent. Alors le malade prit le parti d'écrire une Lettre à M^r. de Tersac curé de S^t. Sulpice, lequel lui fit réponse sur le champ. Ces deux lettres furent rendues publiques bientôt ».

26, p. 133-136, des deux dernières lignes de la page 133 jusqu'aux dix premières lignes de la page 136, supprimer l'ensemble du texte qui est une interpolation de Decroix, éditant la correspondance du curé de Saint-Sulpice avec Voltaire.

27, p. 138-139, remplacer : « Il [Voltaire] repoussa brusquement madame Denis, qui, en reculant, tomba dans un fauteuil, ou plutôt dans les bras de celui qu'elle a épousé depuis, et qui se trouvait alors dans ce fauteuil. Lorsqu'on entendit M. de Voltaire arriver dans le salon... » par : « Il donna un coup de poing sur l'épaule de Mad^e. Denis qui la fit tomber sur un fauteuil et dans les bras de celui qu'elle vient d'épouser. Lors qu'on l'avait entendu arriver dans le salon... »

28, p. 139, note f, remplacer : « On en pourra voir quelque chose dans la correspondance avec M. d'Argental » par : « On pourra en voir quelque chose dans la correspondance de M^r. de Voltaire avec M^r. d'Argental si elle est imprimée fidèlement »⁴².

29, p. 139-140, remplacer : « Les spectateurs se mirent à rire, et M. Barte comme les autres ; et c'est ainsi que se termina une scène tragi-comique fort plaisante » par : « ; tout fut terminé, on rit beaucoup, la scène avait été très plaisante ».

30, p. 140, remplacer la note g par : « C'est l'auteur de la comédie de l'homme personnel. Il était venu à Ferney pour en faire la lecture à M^r. De Voltaire qui presque dès le commencement se mit à faire des grimaces de douleur et à se serrer le ventre. Avant la fin du premier acte je me glissai par derrière les chaises et me sauvai ; M^r. de Villette, sa femme et d'autres me suivirent, il ne resta que l'auteur, celui qui l'avait amené et M^r. De Voltaire qui redoubla ses grimaces et dit qu'il avait une colique horrible et s'en alla aussi. M^r. Barthe revint un autre jour pour continuer la lecture de sa pièce, mais la malheureuse colique reprit encore et M^r. De Voltaire, de manière que M^r. Barthe ne put finir ».

31, p. 141, avant-dernière ligne du 2^e paragraphe, ajouter : « utiles et respectables » après « établissements ».

32, p. 141, remplacer : « il se rendit à l'académie française. C'était le 30 de mars, jour où devait se donner la sixième représentation d'Irène. On lui fit accroire que la reine y viendrait. Elle vint en effet à Paris ce même jour, mais elle alla à l'opéra » par : « nous allâmes à l'académie française en attendant l'heure de la comédie. On l'assura que la Reine y viendrait, mais elle alla à l'opéra ».

33, p. 142, remplacer : « ... M. le duc d'Orléans, qui le fit inviter deux fois d'assister à son spectacle » par : « M^r. le duc d'Orléans, au spectacle duquel nous fumes invités deux fois ».

34, p.142, remplacer : « Ils en ont fait autant pour le Genevois Jean-Jacques » par : « ils en ont fait autant pour le malheureux Jean-Jacques Rousseau ».

35, p. 142, remplacer : « ... il devenait de mauvaise humeur, faisait abrégé la promenade, et... » par : « il se mettait de très mauvaise humeur, et... »

36, p. 143, note h remplacer : « Son cocher, en venant pour nous chercher, avait amené un très beau chien, qui m'appartenait et que M. de Voltaire aimait beaucoup. Ce chien, en arrivant à Paris, lui fit des caresses étonnantes. Le soir il le fit monter chez madame de Villette. Cet animal, en entrant dans l'appartement, courut à M. de Voltaire et le caressa. *Eh bien !* dit-il alors, *vous voyez pourtant que je suis encore aimé à Ferney.* En même temps les larmes lui coulaient des yeux » par : « Son cocher, en venant de Ferney pour nous chercher, amena un très beau chien qui m'appartenait, que mon maître appelait Freron⁴³, et qu'il aimait beaucoup. Ce chien en arrivant à Paris fit des caresses étonnantes à M^r. de Voltaire. L'ayant fait monter le soir dans la chambre de mad^e. de Villette, cet animal courut à lui avec empressement. Alors M^r. de Voltaire dit *vous voyez cependant par cet exemple que je suis encore aimé à Ferney ; les larmes lui coulaient des yeux* ».

37, p. 144, remplacer : « ... à qui j'étais attaché depuis si longtemps » par : « à qui j'étais depuis si longtemps attaché ».

38, p. 146, après : « Je ne le ferai pas, cela m'est impossible », ajouter : « à moins qu'il ne me dise lui-même que mon attachement lui déplaît ».

39, p. 147, supprimer : « Elle [Mme Denis] espérait bien que si une fois j'étais parti, on trouverait le moyen de m'empêcher de revenir » et remplacer : « Le jeune homme ayant été refusé par son oncle » par : « Il [Voltaire] le refusa ».

40, p. 148, après : « Alors pour dernière ressource, M. de Thibouville... », placer appel de note et en note : « C'est le même qui a volé et vendu cinquante Louis un des exemplaires manuscrits et tronqué, de la tragédie d'Irène ».

41, p. 148, remplacer : « C'était à Paris au contraire qu'il devrait craindre la persécution ; elle commençait même déjà de la part des prêtres puisqu'ils prêchaient... » par : « C'était à Paris, non à Ferney, où les prêtres se préparaient à le persécuter, puis que même ils prêchaient déjà... »

42, p. 149, note I, remplacer : « Le Roi avait dit que, *puisque ce vieillard devait s'en retourner bientôt, il fallait le laisser tranquillement finir ses jours dans sa retraite.* Mais s'il était resté à Paris, et s'il n'y était pas mort si promptement, on aurait fini par le tracasser et le persécuter tellement qu'il eût été obligé de le quitter malgré lui » par : « Le Roi avait dit *Je n'aime pas Voltaire mais puisqu'il s'en retournait, il fallait le laisser finir ses jours dans sa retraite.* Mais s'il n'était pas mort on l'aurait certainement persécuté à Paris et obligé d'en sortir malgré lui ».

43, p. 149, remplacer : « M. de Lalande vint avec tous les francs-maçons » par « M. de Lalande vint avec une trentaine de francs-maçons »⁴⁴.

44, p. 151, remplacer : « *Je ne puis m'en retourner à présent à Ferney ; je vous prie instamment de vous y rendre, pour y chercher les papiers dont j'ai besoin, et me les rapporter* » par : « Je ne puis m'en retourner à present à Ferney ; Je vous supplie en grace d'y aller faire un petit tour pour chercher mes papiers ».

45, p. 151, remplacer : « Il pleurait comme un enfant en disant ces mots, et je n'étais pas moins ému que lui » par : « Il pleurait comme un enfant et j'étais pénétré ».

46, p. 152, remplacer : « Je m'arrachai alors des siens [les bras de Voltaire] et me retirai sans pouvoir lui rien dire plus, tant j'étais plein de trouble et d'agitation » par : « Je m'arrachai alors des siens et me sauvai ».

47, p. 153, supprimer : « J'adressai au premier [le banquier Shérier de Lyon] seize cents louis d'or que je trouvai à Ferney ».

48, p. 153, au sujet du projet de dictionnaire soumis par Voltaire à l'Académie française, remplacer : « il s'anima très fort, ce qui parut un peu déplaire à ses confrères. Peut-être cette espèce d'ascendant ou de supériorité qui, aux yeux de plusieurs d'entre eux, semblait être acquise à son âge et à son génie, donnait quelque ombrage à d'autres » par : « il s'anima très fort, ce qui parut un peu déplaire à ses confrères, mais principalement cette supériorité qu'il semblait être en droit de prétendre sur eux ».

49, p. 157, supprimer la note n et la remplacer par : « Il m'écrivit dans une de ces lettres ces propres mots : *ah ! qu'on m'a trompé. Je suis bien puni d'avoir quitté Ferney* ».

50, p. 159, déplacer tout le second paragraphe en note, appelée après : « se montrer à son maître », et remplacer : « M. Racle [...] n'ayant pu, malgré ses prières et diverses tentatives, obtenir de le voir, trouva enfin le moyen [...] » par : « M^r. Racle [...] aiant après plusieurs tentatives inutiles, et malgré ses prières, trouvé le moien ».

51, p. 160, remplacer : « madame Denis m'écrivit enfin que son oncle avait été fort malade, mais que cela allait mieux ; que cependant je devais partir sur le champ, en apportant avec moi tous les papiers d'affaires de son oncle » par : « mad^e. Denis m'écrivit enfin que son oncle avait été fort malade, que je devais partir d'abord ».

52, p. 160, remplacer : « le curé de Saint-Suplice s'avança ensuite, s'étant fait connaître, et demanda à M. de Voltaire *s'il reconnaissait la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ ?* Le malade alors porta une de ses mains sur la calotte du curé, en le repoussant, et s'écria, en se retournant brusquement de l'autre côté : *Laissez-moi mourir en paix !* Le curé, apparemment, crut sa personne souillée et sa calotte déshonorée par l'attouchement d'un philosophe ; il se fit donner un coup de brosse par la garde-malade, et partit avec l'abbé Gautier. Après leur sortie, M. de Voltaire dit : *Je suis donc un homme mort* » par : « Le curé de S^t. Suplice s'avança ensuite, s'étant fait connaître, il demanda à M. de Voltaire *s'il reconnaissait la divinité de nôtre*

Seigneur Jesus Christ ? Le malade alors porta une de ses mains sur la calote du curé en le repoussant, et la couvrit de merde [sic] ; se retournant ensuite de l'autre côté avec un geste violent, il répondit : *Laissez-moi mourir en paix*. Le curé se fit laver et partit avec l'abbé. M. de Voltaire dit alors, *Je suis un homme mort* ».

53, p. 163, remplacer : « Toi faire dans vingt siècles encore la réputation d'une abbaye qui possède tes précieux restes ! » par : « Toi faire dans vingt siècles la réputation d'une abbaie où tes mânes reposent ! »

54, p. 164, remplacer : « tu es renfermé dans le fond de mon cœur, tes mânes connaîtront ma douleur, car tu es immortel dans tous les sens. Si ceux qui devaient être à jamais touchés de ta perte, t'ont sitôt oublié, ton chétif mais fidèle serviteur t'offre au moins tous les jours son hommage par ses larmes ; il l'ose joindre à celui que n'a pas dédaigné de te rendre la plus grande souveraine du monde, et qui par là ajoute encore un nouveau genre de gloire à tous ceux dont elle s'est couverte. Toi qui l'as chérie autant qu'admiration, combien tu serais touché si tu pouvais, du sein de la tombe, voir tout ce qu'elle fait pour ta mémoire de digne d'elle et de toi, et être témoin, comme je l'ai été, [...] » par « tu es enterré dans le fond de mon cœur que tu as formé à la vertu, tes mânes connaîtront ma douleur, car tu es immortel sans doute. Si ceux qui doivent être touchés de ta perte t'ont sitôt oublié, ton petit serviteur au moins t'offre son hommage tous les jours par ses larmes, il l'ose joindre à celui qu'a daigné te rendre la plus grande souveraine du monde, et qui par là ajoute encor ce genre de gloire à tous ceux dont elle s'est couverte. Que ton cœur qui l'a véritablement aimée et admirée serait attendri en voyant tout ce qu'elle seule fait pour ta mémoire de digne d'elle et de toi ! »

55, p. 166, remplacer la note s par : « La troisième question qu'elle [Mme Denis] me fit tranquillement à mon arrivée fut *mon oncle a-t-il laissé beaucoup d'argent comptant ?* dans le moment que je jettais les hauts [cris ?] et me roulais sur son lit [celui de Voltaire] presque en délire.

56, p. 166, remplacer : « Il [Voltaire] ne me donnait en conséquence que des appointements modiques et quelques cadeaux à ma femme et à mes enfants ; mais nous étions heureux chez lui et très contents de notre sort : nous n'aurions jamais rien désiré de plus, tant qu'aurait duré la vie de M. de Voltaire » par : « Je n'avais que deux cent francs de gages par an, et ma femme cent, mais nous étions heureux et contents de nôtre sort pendant la vie de M^r. De Voltaire ».

57, p. 168, remplacer : « ... cette terre qui devait rester toujours dans sa famille venait d'être vendue à M. le marquis de Villette, pour deux cent trente mille francs » par : « ... cette terre qui devait rester perpétuellement dans sa famille, venait d'être vendue par elle [Mme Denis] secrètement, à M^r. le Marquis de Villette pour deux cent trente mille livres ».

58, p. 168, supprimer : « , propos dont elle a eu connaissance, et dont il n'a pas tenu à elle que je ne passasse pour l'inventeur ».

59, p. 168, note u, remplacer : « elle [Mme Denis] aurait voulu anéantir tout ce qui pouvait lui rappeler M. de Voltaire » par : « elle aurait voulu anéantir tout [sic] ceux, et ce qui pouvait lui rappeler M^r. de Voltaire ».

60, p. 169, remplacer : « Il [de Villette] fit arranger dans une armoire une espèce de petit tombeau de terre cuite vernissée, ou plutôt les débris d'un poêle, de la valeur d'environ deux louis, et dit avoir déposé dans ce beau monument le cœur de M. de Voltaire, qui n'y est point du tout » par : « il fit construire une espèce de petit tombeau (ou plutôt un débris de poêle) de terre cuite vernissée, du prix d'environ deux louis, dans lequel il dit avoir déposé le cœur de M^r. De Voltaire, ce qui n'est pas vrai ».

61, p. 169, note x, remplacer : « On voit, avec serrement de cœur, dans un cabaret de Ferney, les portes de cette même armoire qui était dans la chambre de M. de Voltaire, et dans laquelle il renfermait ses papiers. M. de Villette les a vendues au cabaretier ainsi que son écritoire, ses flambeaux, etc. On peut juger par là combien la mémoire de ce grand homme est chère au nouveau possesseur de Ferney. Quand on entre dans cette chambre, au lieu du recueillement et de la vénération qu'elle doit inspirer à tout homme qui pense, on n'y éprouve que le sentiment de l'indignation et de la pitié » par : « On voit avec un serrement de cœur dans l'un des cabarets de

Ferney les portes mêmes de l'armoire de la chambre de M^r. de Voltaire, dans laquelle il renfermait ses papiers. M^r. de Villette les a vendues à ce cabaretier, ainsi que son ecritoire, ses flambeaux, son bureau, ses commodes, ses matelas, etc. On peut juger par là combien la mémoire de ce grand homme est chère au nouveau possesseur de Ferney. Quand on rentre dans sa chambre, au lieu d'éprouver cette espèce de vénération qu'il inspirait, on a envie de rire ».

62, p. 170, cinquième ligne, remplacer : « du tombeau » par : « du prétendu tombeau ».

63, p. 170, 12^e ligne, remplacer : « Grimm, qui en cette occasion m'a servi de père » par « Grimm, qui depuis la mort de M^r. de Voltaire m'a servi comme de père ».

64, p. 173, note a, dans la lettre à Mme Denis du 25 mai, déplacer l'appel de note à la page 174 dans la lettre du 26 mai après : « mon oncle va beaucoup mieux depuis hier », supprimer la note e qui s'y trouve et la remplacer par : « Vous aviez cependant, Madame, dans ce moment là même, la précaution d'ordonner qu'on préparât son carosse pour le mener enterrer. Oh c'est en vérité une belle chose que la prévoyance ! »

65, p. 174, dans la lettre du 25 mai, corriger la note d en : « Tarare⁴⁵ ! comme vous n'en aviez pas [d'amitié] pour votre oncle ; je ne devais pas me flatter d'avoir ce bonheur plus que lui ; et ce que vous avez fait depuis pour moi en est la preuve ».

66, p. 174-176, Wagnière ne donne que des extraits de la lettre de Mme Denis du 26 mai, intégralement restituée par Decroix.

67, p. 174, après le passage de la lettre du 26 mai, « j'espère que nous le [Voltaire] conserverons », porter appel de note et en note : « Embaumé sans doute ».

68, p. 175, après le passage de la lettre du 26 mai, « il ne faut pas affermer Ferney », porter appel de note et en note : « C'est sans doute dans le moment où [sic] il vous fit sortir de sa chambre ».

69, p. 175, après le passage de la lettre du 26 mai, « Madame Cramer Dallon », corriger ce dernier mot en : « Dellon »⁴⁶, porter un appel de note et en note : « J'ai vu pleurer cette Dame, mais non pas vous sur la mort de M^r. de Voltaire, plut à Dieu que vous l'eussiez autant aimé, qu'elle et M^r. Cramer ont été affectés, il vivrait encor ».

70, p. 176, après le passage de la lettre de Mme Denis, « Adieu mon cher ami ; je suis aujourd'hui bien plus contente », porter un appel de note et en note : « oh pour celà je le crois bien ».

71, p. 177, supprimer la note g (l'appel de note manque dans l'imprimé).

72, p. 177, dans la lettre de d'Hornoy du 25 mai, supprimer : « Hâtez-vous donc de venir, mon cher Wagnière ; vous consolerez peut-être les derniers moments d'un homme que vous aimez, qui vous aime beaucoup » et remplacer par : « Vous partageriez ici, mon cher Wagnière, un spectacle bien déchirant, mais vous consolerez peut être les derniers moments d'un homme que vous aimez, qui vous aime beaucoup »⁴⁷.

73, p. 177, dans la lettre de d'Hornoy du 26 mai, porter après : « Les nouvelles [...] sont toujours plus fâcheuses » un appel de note et en note : « Mad^e. Denis me mandait cependant au même instant qu'il allait beaucoup mieux ».

Les interventions de Decroix obéissent à des motifs très variés. Légitimes sont celles qui relèvent de l'orthographe ou de la grammaire. On questionnera cependant à l'envi la pertinence de ses corrections stylistiques. Faut-il vraiment préférer « ... M. le duc d'Orléans, qui le fit inviter deux fois d'assister à son spectacle » à « M^{gr}. le duc d'Orléans, au spectacle duquel nous fûmes invités deux fois » ou « une abbaye qui possède tes précieux restes » à l'« abbaye où tes mânes reposent »⁴⁸ ? D'autres interventions sont anodines, l'éditeur reportant dans le corps du texte des notes en bas de page. Certaines se justifient scientifiquement : Decroix restitue le texte intégral des lettres dont Wagnière donne des extraits, même si sa leçon est parfois fautive⁴⁹. L'éditeur apporte des précisions complémentaires, notamment en

interpolant la correspondance avec le curé de Saint-Sulpice, en portant une date ou en rapportant que telle représentation était la sixième d'*Irène*. Il retranche *a contrario* diverses précisions : il supprime le compliment de Voltaire à la comédienne Vestris, la mention de la « trentaine » de francs-maçons de la Loge des Neuf-Sœurs ou des « bureau, commodes et matelas » vendus par de Villette⁵⁰.

Pour le reste, la main lourde de Decroix est sujette à caution. Évoquant d'Argental, il supprime l'allusion laissant entendre que les éditeurs de Kehl ont altéré la *Correspondance*⁵¹. Il cherche à introduire plus de *pathos* dans la narration de la séparation de Voltaire et de Wagnière⁵². Il corrige la prose du secrétaire au nom :

-de la vraisemblance : les « quatre mille lieues » parcourues par le mystérieux prêtre se ramènent à « quatre cent » ; plutôt que de se *frapper la tête contre les murs*, Wagnière *s'agite près de la porte* et il ignorait que Louis XVI *n'aimait pas Voltaire*⁵³,

-de la convenance : Voltaire ne saurait décemment *chanter* dans son carrosse, jurer *mort-dieu*, *se faire tailler la pierre* ou *supplier* son secrétaire ; un prêtre ne peut *exiger* de lui un billet de rétractation ; il est exclu de penser que le patriarche *n'osait pas retourner à Paris en raison de l'opposition de Louis XVI*⁵⁴,

-et de la bienséance : Decroix expurge la macabre plaisanterie sur Mme Denis préférant conserver son oncle *embaumé* plutôt que vivant, l'anecdote de Voltaire lui donnant un *coup de poing* ainsi que la description de l'agonisant couvert d'excréments⁵⁵.

Comme il l'avait fait avec Longchamp, Decroix supprime les passages trop prosaïques à son goût : il substitue aux montants des gages de Wagnière et de son épouse la formule *d'appointements modiques* et de *quelques cadeaux*⁵⁶. Il cherche également à protéger le souvenir de certaines personnes, à commencer par Thibouville que le secrétaire accuse d'avoir vendu le manuscrit d'*Irène*⁵⁷. Ses rapports avec Mme Denis sont paradoxaux : il lui arrive tantôt de l'accabler et tantôt de l'absoudre⁵⁸. Il ne suit en l'occurrence aucune ligne éditoriale cohérente. Decroix entend par-dessus tout idéaliser l'image de son idole. Il lui fallait préserver la réputation de Voltaire auprès du public : comment prétendre que le mot grossier du maître de poste de Moret ait constitué le meilleur souvenir de son voyage à Paris, qu'il poursuivait de son acrimonie un ennemi défunt en surnommant « Fréron » le chien de Wagnière ou qu'il n'ait donné 600 livres à la paroisse de Saint-Sulpice qu'à seule fin d'y être enterré⁵⁹ ?

Decroix travaille surtout à remanier la narration de Wagnière afin d'en expurger les détails scabreux pouvant alimenter la verve anti-voltairienne du clergé. L'intervention la plus significative se rapporte à l'ultime visite rendue à Voltaire par l'abbé Faydit de Terrasac et son prêtre habitué, l'abbé Gaultier, surnommé « l'abbé des incurables » (p. 160). Étant alors à Ferney, Wagnière ne parle que par oui-dire, se fiant au témoignage de son ami Pierre Morand. Évidentes sont les motivations de l'intervention de Decroix. G. Desnoiresterres a établi que la *Gazette de Cologne*, « rédigée par un ex-jésuite, qui communiquait et correspondait avec le clergé de Paris », avait fait circuler dès le 1^{er} juillet 1778 la rumeur du repas d'Ézéchiël qu'aurait fait l'agonisant lors de son dernier jour⁶⁰. L'anecdote scatologique devint un élément important de l'apologétique anti-voltairienne. Elle fut reprise dans *Voltaire, recueil des particularités curieuses de sa vie et de sa mort*⁶¹, ainsi que par Feller dans son *Dictionnaire historique*, œuvres fréquemment rééditées⁶² ; on en trouve l'écho jusque dans *Mme Bovary* où l'abbé Bournisien, au grand dam de Homais, « ne manquait pas, tous les quinze jours, au sermon, de raconter l'agonie de Voltaire, lequel mourut en dévorant ses excréments, comme chacun sait »⁶³. On ne saurait s'empêcher de penser ici à la langue espagnole dans laquelle le terme d'*escatologia* évoque indifféremment la *scatologie* et l'*eschatologie*... Depuis Desnoiresterres jusqu'à R. Pomeau, la « voltairie » a justement récusé « le récit du repas fécal » comme une « légende » ou une « dégoûtante invention » ourdie par le parti clérical⁶⁴. Un récent article de L. Choudin établit que cette rumeur avait circulé dans les cercles ecclésiastiques un mois avant la parution de la *Gazette de Cologne*, soit dès le début de juin 1778. Dans une lettre conservée à l'IMV, François-Marie Bigex, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice et futur évêque de Chambéry, écrivait à l'évêque d'Annecy : « Tout le monde sait que ce malheureux écrivain a vécu en impie à Paris devant et après sa confession ; il est mort en forcené dans toutes les horreurs du désespoir ; prenant même et portant à sa bouche ses propres excréments »⁶⁵. La *Relation* de Wagnière tendait à accréditer cette calomnie : aussi Decroix et Beuchot l'ont-ils expurgée. On s'interrogera à loisir sur les motivations du secrétaire. En règle

générale, son témoignage est digne de foi, comme lorsqu'il évoque le legs testamentaire à la paroisse de Saint-Sulpice ou le chien surnommé « Fréron ». Tous les récits s'accordent par ailleurs à dire que Voltaire repoussa de sa *main* ou de son *bras* l'abbé Faydit de Terrasac⁶⁶. Pour quelles raisons Wagnière relate-t-il cette version ? Une hypothèse est exclue : il ne cherche pas à nuire à la mémoire de son « maître » ni à faire le lit du parti catholique. Inconditionnellement fidèle à Voltaire, il l'imita jusque dans ses options philosophiques, assimilant et radicalisant son anticléricalisme⁶⁷. Quand il prit tardivement connaissance du *Mémoire* de l'abbé Gaultier par les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, il entreprit de le réfuter⁶⁸. Une hypothèse plus plausible est qu'il cherche à incriminer Mme Denis en dénonçant l'état d'abandon et de saleté auquel aurait été condamné Voltaire lors de ses derniers jours. L'objet principal de sa *Relation* est d'incriminer l'héritière : il cherche à se venger de celle qui l'avait brutalement congédié. Peu avant le passage en question, il écrit : « Je craindrais d'être accusé d'imposteur si je racontais en détails l'abandon affreux et l'état misérable où M^r. De Voltaire s'est trouvé réduit les vingt derniers jours de sa vie. Le cœur saignerait d'horreur et de douleur »⁶⁹. La dernière hypothèse est que le secrétaire se contente de rapporter des faits narrés par Morand, en quel cas l'état de déréliction de l'agonisant fut plus effroyable encore que ce qu'on pouvait imaginer. Ayant rêvé de passer de vie à trépas à la Lignière, il mourut à Paris dans l'inconfort, voire l'indignité, aux dires du plus fidèle de ses serviteurs, dont il faut cependant rappeler que, retenu à Ferney, il ne fut pas le témoin direct des faits. Du moins le manuscrit de Wagnière a-t-il le mérite de soulever le problème et de revisiter certains aspects de la biographie voltairienne.

Paradoxal est le statut des *Mémoires sur Voltaire*. Malgré ses prétentions à la scientificité, Decroix romance les narrations de Wagnière et de Longchamp, produisant curieusement du faux à partir du vrai. À certains égards, ses *Mémoires* relèvent moins du genre biographique que romanesque. Quels préjugés sa main lourde n'a-t-elle pas infligés à la communauté scientifique ! Occultant, arrangeant ou inventant de nombreux faits, sa réécriture du témoignage de Wagnière a abusé les biographes. Pourquoi avoir censuré les macabres sarcasmes sur Mme Denis ou dissimulé que Voltaire s'amusait à chanter dans le carrosse qui le conduisait à Paris, qu'il surnommait un chien *Fréron*, qu'il adressa un compliment à la comédienne Vestris, que ce ne fut pas Jaucourt mais Rulhière qui l'avertit de l'opposition de Versailles à son établissement parisien, que Le Kain menaça de se battre en duel avec le marquis de Thibouville ou que celui-ci détourna le manuscrit d'*Irène* ? Si des motifs littéraires justifieraient presque l'intervention de Decroix dans « la prose sèche, maladroite et parfois quasiment analphabète de Longchamp »⁷⁰, le style de Wagnière ne déshonore pas la langue française, quoi qu'en prétende Decroix⁷¹, et il s'avère parfois même supérieur à la réécriture qui lui a été infligée. À tout le moins, l'abondance des variantes et l'importance pour l'étude de la biographie voltairienne des relations de Wagnière justifient que l'on établisse une édition critique des *Mémoires sur Voltaire*, que nous donnerons prochainement.

Conclusion

L'étude de la biographie de Voltaire suppose une réévaluation critique du témoignage de Wagnière, réévaluation dont les modalités peuvent grandement différer. Nous nous trouvons ici confrontés à deux cas diamétralement opposés. Dans le premier, la publication en 2007 d'inédits confirme et précise certains aspects biographiques attestés par Wagnière dès 1780 sous forme manuscrite et publiés par Decroix en 1825. Les *Mémoires* du baron de Prangins seraient d'ailleurs ici incompréhensibles si la *Relation du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris, et de sa mort* n'éclaircissait les motifs de la location du domaine de la Lignière par le patriarche s'avançant sous un prête-nom. La concordance et la complémentarité de ces documents certifient la fiabilité du témoignage de Wagnière, une fois soumis à la critique interne et externe. Le second cas est tout différent ; certains documents bien connus des chercheurs doivent être réappréciés en fonction de l'altération désormais avérée des relations de Wagnière par la main lourde de Decroix. On sait que la biographie de Voltaire s'étaye, par-delà la *Correspondance*, sur le témoignage du « dictionnaire vivant ». Force est dès lors d'en donner une édition sincère et authentique pour remédier aux frauduleuses interventions du « voltairien passionné » dont les *Mémoires sur Voltaire* font à tort autorité depuis cent quatre-vingts ans. Touchantes sont les confidences de Wagnière qui oppose à la dignité d'une mort rêvée à La Lignière, loin de tout prêtre et de tout confesseur, l'indignité de la mort subie d'après un double schéma, l'un, géographique, qui distingue le lieu naturel des ultimes années du patriarche, le bassin lémanique, du milieu hostile de Paris qui,

selon Wagnière, lui fut fatal et l'autre, affectif, valorisant l'environnement chaleureux de Ferney pour accabler, par contraste, l'ingratitude et l'inhumanité de Mme Denis.

¹ François Tronchin à Friedrich Melchior Grimm, 27 septembre 1778, C. Paillard, *Jean-Louis Wagnière et les deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Cristel Editions, 2005 [désormais C. Paillard], p. 220.

² *Mémoires sur Voltaire*, 2 vol., Paris, 1826 [désormais Longchamp-Wagnière]. Malgré le millésime, le livre parut à la fin de 1825.

³ *Voltaire en son temps*, dir. R. Pomeau, Oxford, 1991, t. 3, p. 222.

⁴ J.-L. Flandrin, *L'Église et le contrôle des naissances*, Paris, Flammarion, 1970 ; rééd. sous le titre *L'Église et la contraception*, Paris, Imago, 2006. Voir la mise au point de F. Lebrun sur ce classique de la science historique, *L'Histoire*, novembre 2007, n°325, p. 83.

⁵ Voir l'article « Fanatisme » de l'*Encyclopédie* : « Qu'il ne soit donc pas permis à la canaille d'insulter la maison d'un honnête homme à coups de pierre, parce qu'il est excommunié : qu'il jouisse encore de l'eau & du feu, quand on lui a interdit le pain des fideles : qu'on ne prive pas son corps de la sépulture, sous prétexte qu'il n'est point mort dans le sein des élus ».

⁶ Voltaire, *Œuvres*, éd. Moland, t. 10, p. 261-262. Cf. les *Vers à l'occasion du traitement fait à Mlle Lecouvreur après sa mort* (1730) : « O de mes vers charmant soutien,/ Si c'est ainsi que l'on vous traite,/ Je dois m'en taire en bon chrétien;/ Mais, hélas! on souffrira bien/ Que j'ose m'en plaindre en poète » (t. 32, p. 405).

⁷ Voltaire à Guiseppa Colpani, 6 mai 1766, D13287.

⁸ Paul-Claude Moulto à Jacob-Heinrich Meister, 5 juin [juillet 1777], D20719.

⁹ R. Pomeau, *La religion de Voltaire*, nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Nizet, 1969, p. 452.

¹⁰ Longchamp-Wagnière, t. 1, p. 161, note q.

¹¹ R. Pomeau (dir.), *On a voulu l'enterrer*, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, p. 330.

¹² Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, années 1771-1779, Archives cantonales vaudoises et Association des Amis du Château de Prangins, 2007, édité et annoté par Rinantonio Viani. On consultera avec intérêt l'introduction de Chantal de Schoulepnikoff.

¹³ Ami d'un des amants de Catherine II, Dmitriev Mamonov, Ribaupierre tomba en disgrâce avec lui en juin 1789. Il avait eu la maladresse d'appuyer ses relations avec la princesse Chtchenbatov. Voir Paul-Louis Bader, *Un Vaudois à la Cour de Catherine II. François de Ribaupierre (Ivan Stepanovitch). 1754-1790*, Lausanne, Genève, etc., 1932.

¹⁴ Il avait acquis en 1760 la Lignière « pour la moitié de sa valeur » (Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 35, n. 18 ; cf. D. Martignier et A. de Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, 1867, p. 533).

¹⁵ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 275. Nous respectons la graphie de ce texte.

¹⁶ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 278. Voltaire s'attachera à conserver le secret sur le locataire réel de la Lignière. Dans sa lettre à Chabanon du 25 mars 1776, il écrit ainsi : « La maisonnette qui est dans les bois de Prangins dont vous me parlez, appartient à mon ami Wagnière, qui a du bien vers ce pays-là » (D20024).

¹⁷ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 279.

¹⁸ Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, t. 1, p. 297.

¹⁹ Voltaire à Catherine II, 13 mai 1778, D21186.

²⁰ Voltaire à Paul-Claude Moulto, 5 juillet 1775, D19547.

²¹ J. Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF*, 1977, p. 187-205.

²² A. Brown et A. Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire*, 4, 2005, p.83-124.

²³ « Billet de Panckoucke en reçu de Wagnière, 19 juin 1778 et [19] juin 1781 », C. Paillard, p. 118.

²⁴ Voltaire à Panckoucke, 19 octobre 1777, D20844.

²⁵ C. Paillard, « Ingérence censoriale et imbroglio éditorial. La censure de la correspondance de Voltaire et de Catherine II dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl », *Revue Voltaire*, 7, 2007, p.275-309.

²⁶ Voir C. Paillard, « De la 'bibliothèque patriarcale' à la 'bibliothèque impériale' : Grimm, Wagnière, Catherine II et l'acquisition de la bibliothèque de Voltaire par Catherine II », *Gazette des Délices*, été 2007, n°14, http://www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/14/a_propos.html

²⁷ Decroix à Beuchot, 27 juin 1817, Paris, Bibliothèque nationale de France, NAF 25135, f. 2.

- ²⁸ Decroix à Beuchot, 19 mai 1825, Paris, Bibliothèque nationale de France, NAF 25135, f. 145.
- ²⁹ William H. Barber, « Penny plain, twopence coloured : Longchamp's *Memoirs of Voltaire* », *Studies in the French eighteenth century presented to John Lough [...]*, éd. D. J. Mossop, G. E. Rodmell, D. B. Wilson, University of Durham, 1978, p. 9-21 [désormais W. H. Barber].
- ³⁰ Decroix semble y avoir travaillé en 1825 : voir Decroix à Beuchot, 7 avril 1825, BnF, NAF 25135, f.132-133.
- ³¹ A. Magnan, art. « Longchamp, Sébastien », *Inventaire Voltaire*, dir. J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur, Paris, Gallimard, 1995, p. 854.
- ³² Longchamp-Wagnière, t.1, p. V. Cf. Decroix à Beuchot, 19 mai et 9 juin 1825. Voltaire recourait cependant à de piquants helvétismes : C. Wirz, « Cinq lettres et un poème de Voltaire », *Musées de Genève* 167 (juillet 1976), p. 9, n. 24.
- ³³ Longchamp-Wagnière, t. 1, p. 31, n. 6.
- ³⁴ Comme l'avaient pressenti J. Marchand, « Un voltairien passionné: Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF* 77, 1977, p. 202-203, et C. Wirz, « Institut et Musée Voltaire », *Genava* XXV, 1977, p. 295.
- ³⁵ D 20984 et D 21012, Lekain à Voltaire, 23 [13] et 26 janvier 1778.
- ³⁶ Mot rayé dans le manuscrit.
- ³⁷ Claude-Carloman de Rulhière (1735-1791).
- ³⁸ Sur la base du texte réécrit par Decroix, R. Pomeau attribue l'avertissement mystérieux à Jaucourt (*On a voulu l'enterrer*, p. 263).
- ³⁹ Cette anecdote expurgée par Decroix semble véridique. Elle se retrouve dans les *Mémoires de Bachaumont* (16 février 1778, t. 11, p. 103) et dans les *Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, Amsterdam, 1779, p. 26 : « il dit à madame Vestris : madame, j'ai travaillé pour vous, comme un homme de vingt ans ». Besterman attribue cette brochure anonyme au marquis de Villette : « This work appears to have been entirely unknown to Bengesco ; it is of considerable interest ; I believe it to have been compiled by the marquis de Villette, or at least under his direction » (« Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco », *SVEC* 111 (1973), p. 221). Bengesco en possédait cependant un exemplaire : voir le catalogue de *L'œuvre imprimé de Voltaire à la bibliothèque nationale*, 2 vol., Paris, 1978, t. 1, col. 587-588, n° 489.
- ⁴⁰ Texte malencontreusement repris par R. Pomeau, *On a voulu l'enterrer*, p. 286.
- ⁴¹ La suppression n'est pas anodine : Decroix veut accréditer l'idée d'un don gratuit de Voltaire qui cherchait en réalité à assurer son inhumation à Paris. Le parti catholique confirme la nature testamentaire du don. Textuellement repris par M.-M. Harel, dit le père Élie (*Voltaire, recueil des particularités de sa vie et de sa mort*, Porrentruy, 1781, note a, p. 118-119 ; p. 153, n. 58 dans l'édition de 1782) et par [baron de Servières et Dom Louis-Mayeul Chaudon] ou [François-Jacques de Chastenot, marquis de Puységur] (*Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, Amsterdam, 1785, 2 vol. t. 2, p. 33 note), Gaultier se disculpe dans son *Mémoire* d'avoir détourné à son profit cet argent en produisant un certificat de Faydit de Tersac : « Je certifie que M. l'abbé Gaultier, prêtre, m'a remis, dans le temps de la première maladie de M. de Voltaire, un codicille de testament écrit de la propre main dudit sieur de Voltaire, qui lègue aux pauvres de ma paroisse la somme de 600 liv. après sa mort, En foi de quoi j'ai signé à Paris ce 10 Septembre 1778. De Tersac, Curé de Saint-Sulpice ».
- ⁴² Wagnière soupçonnait justement que les éditeurs de Kehl altéreraient la *Correspondance*. Voir Vladimir Sergeevic Ljublinskij, *Novye teksty perepiski Vol'tera*, 2 vol., Moscou et Leningrad, 1956-1970, t. 2, p. 316 ; cf. A. Brown, « Wagnière comments on the Kehl edition », *SVEC*, 77, 1970, p. 50.
- ⁴³ Voir D 20816, Voltaire à Bernard Joseph Saurin, 26 septembre 1777 : « J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle Fréron, parce qu'il aboie toujours ». Cf. C. Mervaud, « Bestiaires de Voltaire », *SVEC* 2006:06, p. 139 : « À lui seul, Fréron est devenu tout un zoo ».
- ⁴⁴ « Quarante membres » selon L. Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789. La loge des Neuf Sœurs*, Paris, Alcan, 1897 [rééd. Edimaf, 1989], p. 53.
- ⁴⁵ *Dictionnaire de l'Académie française*, éd. de 1762 : « TARARE Espèce d'interjection familière, dont on se sert pour marquer qu'on se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne le croit pas ». D'après le *Trésor de la langue française*, « synonyme vieilli de taratata ». Voltaire usait parfois de cette interjection dans ses *marginalia* (voir par exemple ses annotations sur le *De la félicité publique* du marquis de Chastellux, *Corpus des notes marginales*, t. 2, p. 546).
- ⁴⁶ Claire Cramer, née Delon, épouse du libraire Gabriel Cramer.
- ⁴⁷ La leçon de Wagnière est celle retenue par Besterman : D 21212, d'Hornoy à Wagnière, 25 mai 1778.
- ⁴⁸ Pages 142 et 163.
- ⁴⁹ Voir plus haut la référence à la lettre D 21212.

⁵⁰ Pages 127, 149 et 169.

⁵¹ Wagnière anticipe un fait avéré. Sur les altérations de la *Correspondance*, voir J. Vercruyse, « Les supercheres de l'édition de Kehl : une lettre de Voltaire à Panckoucke dépecée et retrouvée (27 juillet 1768) », *Thèmes et Figures du Siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, éd. R. Trousson, Genève, Droz, 1980, p. 307-311.

⁵² Page 152.

⁵³ Pages 124, 131 et 149.

⁵⁴ Pages 122, 121, 151, 131 et 119.

⁵⁵ Pages 174, p. 138-139 et 160.

⁵⁶ Page 166. Voir W. H. Barber, p. 12 : « a fair amount of trivial detail, of human interest to the modern reader, is eliminated as being incompatible with the dignity of the personages concerned ». Mais pourquoi alors Decroix apporte-t-il (p. 153) des précisions financières absentes du texte de Wagnière ?

⁵⁷ Page 148.

⁵⁸ Favorable à Mme Denis en certaines occasions (voir ses interpolations des p. 123-4 et p. 132, p.168), il l'accable en d'autres (p.147, 160, 176, 177...).

⁵⁹ Pages 120, 143 et 132. Par ce legs, Voltaire cherchait à garantir son enterrement à Paris. Telle est du moins l'interprétation de D'Alembert. Voir le post-scriptum du 3 juillet 1778 de sa lettre à Frédéric II du 1^{er} : « J'oubliais de dire à Votre Majesté que M. de Voltaire, dans une des visites que lui fit son curé, lui fit donner 600 livres pour les pauvres de sa paroisse ; le curé les prit, comme on dit, à *belles-baises-mains*, et n'en a pas moins refusé de l'enterrer. On pourrait lui dire comme Chicaneau au portier de son juge, qui reçoit la bourse du plaideur et lui ferme la porte : *Hé, rendez donc l'argent !* Mais l'Église est comme l'ancre du lion de la fable, *tout y entre et rien n'en sort...* » (D'Alembert, *Œuvres complètes*, Paris, 1821, t. 5, p. 421).

⁶⁰ G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*, 8 vol., Paris, 1867-1876, t. 8, p. 370-385. Cf. R. Pomeau, « La confession et la mort de Voltaire d'après des documents inédits », *RHLF* 55 (juillet-septembre 1955), p. 298-318 et *La religion de Voltaire*, p. 455 et n. 144 et *On a voulu l'enterrer*, p. 336-342.

⁶¹ *Voltaire, recueil des particularités de sa vie et de sa mort*, note a, p. 126-127 (n. 63, p. 155 dans l'édition de 1782).

⁶² L'abbé Maynard n'hésite pas à la reprendre (*Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1867, 2 vol., t. 2, p. 618).

⁶³ Gustave Flaubert, *Mme Bovary*, III, c 11.

⁶⁴ R. Pomeau, « La confession et la mort de Voltaire d'après des documents inédits », p. 300 et *La religion de Voltaire*, p. 455.

⁶⁵ L. Choudin, « Ils ne voulaient pas l'enterrer... Grands émois à Ferney en juin 1778 », *Cahiers Voltaire*, 6, 2007, p. 97-112 (ici, p. 103).

⁶⁶ Voir par exemple D'Alembert à Frédéric II, *Œuvres complètes*, t. 5, p. 416 (il « fit un geste de la main comme pour renvoyer le curé ») ; La Harpe, *Correspondance littéraire*, Paris 1804, t. 2, p. 243 (« étendant sa main et repoussant le curé ») ou la dépêche du prince Bariatinsky à Catherine II, *Journal des débats*, 30 janvier 1869 (M, t. 1, p. 417 : « se servant du même bras, qu'il avait jeté autour du col du curé, il fit un geste de colère et d'indignation, et paraissant repousser ce prêtre fanatique... »).

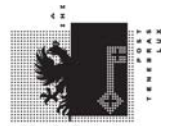
⁶⁷ Il ne désavoue Voltaire que quand celui-ci s'apprête à se confesser ou à communier : voir les variantes de la page 131.

⁶⁸ Voir l'*Examen des Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire* composé par Wagnière en 1787 : Longchamp-Wagnière, t. 2, p. 77-104.

⁶⁹ Nous n'avons pas cité ce texte dans la mesure où les variantes sont peu significatives (« imposture » et « de douleur et d'horreur » dans le texte imprimé par Decroix, p. 159). Dans le manuscrit de Wagnière, tout ce passage figure en note en bas de page.

⁷⁰ William H. Barber, p. 21 : « Longchamp's bald, clumsy and sometimes bareley literate prose ».

⁷¹ Longchamp-Wagnière, t. 1, p. Voltaire : « C'est une particularité assez étonnante qu'il [Wagnière] n'ait jamais pu se défaire totalement de certains idiotismes, après avoir écrit si longtemps le plus pur français sous la dictée de Voltaire ». Voir cependant *supra* n. 32 : Voltaire ne dédaignait pas certaines tournures helvétiques...



16

Hiver 2007

Nouvelles du XVIII^e siècle

Publications récentes

Commençons cette rubrique bibliographique par une publication assez exceptionnelle, à savoir le fameux *Mémoire* de Jean Meslier : *Mémoire des pensées et des sentiments de J[ean] M[eslier] pre[stre] cu[ré] d'Estrep[igny] et de Bal[aize] sur une partie des erreurs et des abus de la conduite du gouvernement des hommes où l'on voit des démonstrations claires et évidentes de la vanité et de la fausseté de toutes les divinités et de toutes les religions du monde*, éditions Talus d'approche, Soignies, 2007, 3 volumes, 10,7 x 16,7, texte corrigé et en français moderne (H. Baudry-Kruger, T. Borriello, M. Bourdain, S. Gurnicky ; préface, notes, essai sur la bibliothèque de J. Meslier, bibliographie (1972-2007) (H. Baudry-Kruger) : tome 1 : preuves 1 à 3 ; tome 2 : preuves 4 à 6 ; tome 3 : preuves 7 et 8.

Le regain d'intérêt pour le premier texte ouvertement et systématiquement athée de la littérature européenne se fait particulièrement sentir depuis quelques années. En effet, la tension était un peu retombée après l'époque qui suivit la parution de l'édition, chez Anthropos, des œuvres complètes de Jean Meslier, dont le troisième manuscrit autographe du *Mémoire* (BN FF 19460) en 1970-1972 par Jean Deprun, Roland Desné et Albert Soboul. Jean Meslier, et ce n'est certainement pas fortuit, est dans l'air du temps, sensible à divers points de vue, qu'il s'agisse de la traduction japonaise du *Mémoire* par K. Ishikawa et Yoshitoshi Mitsui (2006), du roman de Günter Mager, *Das Wissen des Jean Meslier* (2006) ou de la pièce de théâtre de David W. Hall et Colin Brewer, représentée en juin 2007 à Londres, *The Last Priest*, pour ne pas parler des travaux de recherche en cours à travers le monde, tant en histoire, littérature, philosophie que sciences sociales et politiques, ainsi que des traductions complètes d'un texte qui n'a subi, en français comme dans diverses langues, que trop d'anthologisations et saucissonnages mutilateurs.

Depuis de nombreuses années se posait le problème de l'accès au texte. À quoi pouvait donc recourir le curieux ou le chercheur ? La toute première édition du texte de Jean Meslier, mort en 1729, n'avait vu le jour que, en 1864, à Amsterdam, grâce au travail acharné, et aux sous, de Rudolf Charles (d'Ablaing van Giessenburg). Tirée en petit nombre et vite devenue introuvable, Georg Olms Verlag en a imprimé un fac-similé. Depuis 1970, il était plutôt admis que ce texte était peu fiable et, étant donné qu'il s'agissait de l'édition d'une copie de l'un des manuscrits autographes, le texte ne pouvait prétendre à l'originalité. Ainsi, début 2007, les éditions Coda ont publié une version modernisée et allégée, avec le texte et quelques notes, de l'édition de 1970, laquelle, comme le révèlent les principaux sites de livres anciens sur le Web, obéit aux lois de la grande rareté.

Les raisons de publier l'édition hollandaise de 1864 ne manquaient pas. Il s'agit d'un geste fort, vu l'ampleur de ce texte, sa complexité (trois états recopiés de la main de l'auteur, plus des dizaines de copies qui ont tôt circulé à travers l'Europe), les conditions dans lesquelles il a été écrit, diffusé, tu, édité enfin, près de cent cinquante ans plus tard. Il fallait aussi faire le point de la recherche, établir une bibliographie (1972-2007), dans la suite de la première (origines-1972) procurée dans les œuvres complètes, se demander ce que lire Meslier au XXI^e siècle pouvait signifier. Enfin, contrairement à une opinion établie depuis une trentaine d'années, le texte édité par Rudolf Charles n'est pas mauvais. Au contraire. Il provient d'une élégante copie du

dix-huitième siècle, très lisible, possédée par l'Institut international d'histoire sociale (IISG) d'Amsterdam. Une fois l'imprimé d'origine nettoyé de ses scories, apparaît un texte qui réserve des surprises et, par exemple, se montre plus fiable que le manuscrit lui-même en ce qui concerne plusieurs références. Ce texte fournit donc un instrument permettant un accès maintenant sûr et pratique à la pensée de Jean Meslier. L'éditeur a fait le choix d'une annotation plutôt brève (au total 500 notes pour 1100 pages) qui, sans grever le texte déjà lourd, permette une lecture croisée et exigeante mais aussi agréable. Le format de cette édition, en trois petits volumes à couverture rouge (format 10,7 x 16,7 cm), garantit une lisibilité et une présence sans encombre à qui entreprend ce grand voyage dans la pensée d'un des fondateurs, encore trop méconnu, de la modernité radicale.

Quelques autres publications méritent (ou non) un petit détour :

Alain Rustenholz, *Paris, la ville rêvée de Voltaire*, Parigramme, Compagnie parisienne du Livre, 2007.

On doit déjà à Alain Rustenholz plusieurs "Paris" dans la même collection Parigramme. Or le choix de Voltaire pour présenter le Paris du dix-huitième siècle est *a priori* surprenant : le philosophe quitte en effet la capitale en 1752 et n'y revient que vingt-six ans plus tard, en 1778, pour y mourir. Mais Voltaire a connu –insigne avantage– le Paris de la fin du règne de Louis XIV, celui de la Régence, et celui qui, à peu de choses près, sera encore décrit par les hommes de la Révolution. Fort de cet atout, l'auteur parvient à tenir sa promesse. Voltaire était absent ? Soit, mais l'on continue de jouer ses pièces, à commencer par *L'Orphelin de la Chine*, qui provoque une véritable révolution du costume... et l'on ne cesse de parler de lui, de le jouer, de se jouer de lui, aussi, allant jusqu'à souhaiter, comme certains, qu'il finisse ses jours en exil, au fin fond du pays de Gex.

L'iconographie est très riche et très luxueuse, malgré quelques affirmations hasardeuses : c'est ainsi que l'auteur suit sans l'ombre d'une hésitation, s'agissant du *Portrait de Voltaire à l'âge de vingt-quatre ans*, l'avis de Michelle Lespes que nous avons nous-mêmes publié dans le n°12 de *La Gazette des Délices* (hiver 2006) : selon Mme Lespes, on s'en souvient, ce portrait ne serait pas dû à Largillière, mais à J.-A. Aved. Même chose pour le soi-disant portrait de Voltaire attribué à F. De Troy, et où l'on reconnaît bien mal le futur hôte des Délices... De fait, les légendes iconographiques souffrent à plusieurs reprises d'approximations, voire d'inexactitudes. C'est dommage, car les reproductions éclatent en elles-mêmes de mille couleurs.

Un très bel ouvrage, donc, très utile pour la connaissance du Paris des Lumières... avec ou sans Voltaire.

Pierre Milza, *Voltaire, Paris*, Perrin, 2007, 913 p.

Encensées par une critique (volontairement ?) aveugle, les neuf cent treize pages de Pierre Milza apparaissent comme un lointain –et inutile– avatar des cinq volumes biographiques publiés, il y a une quinzaine d'années, par l'équipe de René Pomeau. Mais Voltaire se devait d'avoir de nombreux biographes : à qui le tour ?

La Gazette des Délices

La revue électronique de l'Institut
et Musée Voltaire
ISSN 1660-7643



16

Hiver 2007

Liens

Revue littéraires en ligne (2)

Nous poursuivrons aujourd'hui la découverte de quelques revues littéraires en ligne et achèverons ce parcours par la lecture d'une publication satirique éminemment « voltairienne », aujourd'hui disponible sur la toile.

Commençons par [Contre-feux](#), la revue littéraire de Lekticom. Plus qu'une revue littéraire, il s'agit d'un portail de présentation des dernières parutions dans les domaines de la philosophie, des sciences humaines et des littératures française et étrangère. Des « dossiers » et un « journal de parutions » permettent au lecteur, non sans difficultés, de surnager péniblement. Subsiste en effet, en dépit d'un graphisme soigné, l'impression d'un inextricable fouillis. Autre problème : l'actualisation de certaines pages est déjà ancienne. Une dernière déception enfin avec la « bibliothèque sonore », où le visiteur en quête de documents en ligne ne trouvera que quelques propositions d'achat : rien de bien affriolant, donc. On est vraiment, c'est le cas de le dire, *de la revue*.

Beaucoup plus intéressantes sont les [Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie](#). Une grande partie des numéros de cette très célèbre revue dix-huitiémiste sont proposés en version intégrale cependant que, pour les numéros plus récents, de consistants résumés incitent le lecteur à approfondir sa connaissance des sujets évoqués. Un index des noms et des titres permet de naviguer dans les trente premiers numéros, mais aucun lien ne permet encore d'accéder directement à la page recherchée. Ce n'est heureusement pas très grave, eu égard aux facilités offertes par ailleurs aux lecteurs. Un graphisme très simple mais très soigné rend la consultation des plus agréables. Nous sommes loin, bien loin, du désordre à vocation mercantile de la revue précédente.

[Comètes](#) s'intitule elle-même « revue filante. » Spécialisée dans les littératures d'ancien régime, elle propose aux chercheurs et aux enseignants en langue et littérature des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles un « espace dédié à la diffusion de leurs travaux et savoirs ». La revue est jeune (quelques pages, notamment celle consacrée aux éditions de textes classiques, sont encore en construction) et le graphisme est sommaire : mais les promesses de mise en ligne d'articles sont tenues, et l'ensemble paraît tout à fait prometteur.

Finissons avec [art press](#), la revue de l'art contemporain, déjà bien connue de nombreux internautes, et dont la version papier se trouve dans tous les kiosques, même à Cornavin. Attention ! Aussitôt cliqué, on vous inflige une musique insupportable : cliquez une deuxième fois pour en être débarrassé et entrer dans la revue proprement dite. Tous les articles ne sont pas accessibles en ligne, mais ceux qui le sont le sont en format pdf, ce qui facilite grandement la consultation. Les moyens mis en œuvre ici sont

différents de ceux des deux revues précédentes : prions donc pour que les instances culturelles, chez nos amis Français, n'oublient pas les courageux pionniers du net...

Achevons ce parcours avec [Ferney-Candide](#), revue satirique publiée par nos amis gessiens, et qui regroupe articles, commentaires et dessins relatifs à l'actualité politique et sociale de Ferney-Voltaire et, au-delà, du pays de Gex. Tout n'y est pas du meilleur goût, bien sûr, mais quelques pages valent vraiment la peine d'être lues. La plus intéressante reste toutefois « Nos amis et les autres », où des liens sont proposés vers les sites de quelques artistes locaux. Allez voir, par curiosité, le travail remarquable d'Aline Rohrbach : que pensez-vous de son portrait de Voltaire et de son maniement très particulier des couleurs ? Peut-être cette artiste mériterait-elle un petit compte-rendu dans la revue précédente...

Bonne lecture et bonne année à tous !